

## FOS23 – CARTOGRAPHIE : Obligations de l'exploitant de réseaux

### » Les objectifs du stage

- ✓ Connaitre les bonnes pratiques pour déclarer ses ouvrages dans le guichet unique
- ✓ Analyser les réponses faites aux DT et/ou DICT
- ✓ Cartographier des réseaux construits ou modifiés conformément à la réglementation

### » Le programme détaillé

- ✓ **Déclaration des ouvrages dans le guichet unique (1h30)**
  - Obligations des exploitants d'ouvrage
  - Définition des réseaux sensibles et non sensibles
  - Cas particulier des réseaux "non sensibles" enregistrés comme "sensibles"
  - ZIO (Zone d'Implantation d'Ouvrage)
- ✓ **Réponses aux DT et/ou DICT (2h30)**
  - Conformité des réponses dans le récépissé de DT/DICT
  - Conformité des plans remis en annexe dans le récépissé
  - Investigations complémentaires
- ✓ **Cartographie des réseaux construits ou modifiés (2h)**
  - Norme en vigueur (SIG, classe de précision, etc.)
  - Modalités de réalisation des relevés topographiques des ouvrages
  - Clauses techniques dans les cahiers des charges de prestation de géoréférencement
  - Conformité des plans de récolement selon les exigences réglementaires et normatives
- ✓ **Sélection du prestataire en géoréférencement (1h)**
  - Contrôle de la capacité d'un prestataire en géoréférencement pour réaliser un relevé des réseaux conforme à la réglementation
  - Vérification des assurances RC attendues pour la prestation de géoréférencement
  - Fourniture des données par le prestataire selon le respect des normes en vigueur

#### PUBLIC VISÉ

Exploitant de réseaux : service DT/DICT, service topographie, prestataire d'aide aux réponses DT/DICT...

#### PRÉREQUIS

Compréhension orale et écrite de la langue française

① **A distance** : un ordinateur par personne avec connexion Internet et micro + connaissance informatique de base.

#### MODALITES PÉDAGOGIQUES

Exposé avec support PowerPoint, échanges d'expériences, questions/réponses, QCM

① **A distance** : classe virtuelle avec partage d'écran

#### PROFIL DE L'INTERVENANT

Prestataire de Sogelink, habilité AIPR  
Concepteur et expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux

#### NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Aucun travaux

#### MODALITES D'ACCÈS ET DE SUIVI

Convention de formation (tarif, lieu, horaires)  
Feuille d'émargement par demi-journée  
Attestation de fin de formation

① **A distance** : attestation de présence

♿ Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter

#### DELAIS D'ACCÈS

Sous 30 jours minimum

#### EVALUATION & VALIDATION

Evaluation à chaud  
Validation des acquis par QCM

#### DUREE & MODALITES D'INTERVENTION

1 jour soit 7 heures  
En INTRA ou INTER  
En présentiel ou à distance  
12 personnes maximum en présentiel

① **A distance** : 8 personnes maximum